



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinquième jour du mois de juin, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 19 juin 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Hôtel De Ville - Salle Du Conseil, sous la présidence de

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. BELABBES Hiazed, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. COFFINIER Nicolas, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

EXCUSES : M. BENAMEUR Adam par pouvoir à Mme NOWAK Hélène, M. PAGIES Gailord par pouvoir à Mme DESSEIN Martine, Mme KEIRSGIETER Annie par pouvoir à Mme LECLERCQ Odile

ABSENTS : 3

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 26

Secrétaire de séance : Nicolas COFFINIER

N° interne de l'acte : 2026-06-25 N°1

N° de feuillet : 02

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES**

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU FOOTBALL CLUB DE SANTES POUR
L'ANNEE 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1614-4 et L.2541-12,

Vu l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, modifiée par la loi 2016-1321 du 07 octobre 2016,

Vu l'approbation du budget principal de la commune pour l'exercice 2026 par délibération du 27 avril 2026,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Ressources Humaines réunie le 20 juin 2026,

Lors du précédent conseil municipal, il a été présenté une délibération d'attribution des subventions, il a été décidé de sursoir au vote de la subvention en faveur du FOOTBALL CLUB SANTES, pour manque de pièces justificatives,

A une date ultérieure Le Football Club de Santes a transmis à la Commune sa demande de subvention pour l'année 2026 d'un montant de 5 000€.

Pour information la Commune s'engage à entreprendre des travaux de sécurisation et de remise aux normes des terrains, demandés par la fédération, pour un montant estimé à dix mille euros (10 000 €).

Pour mémoire la commune prend déjà à sa charge les dépenses d'entretien courantes et les fluides.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide,

D'ATTRIBUER une subvention de fonctionnement au FOOTBALL CLUB DE SANTES pour l'année 2026,

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

DE FIXER le montant à 5 000 €,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de l'année en cours,

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 27 voix M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam est un vote par pouvoir de NOWAK Hélène, Mme NOWAK Hélène, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, Mme DELCROIX Sylviane, M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe, Mme LEFEBVRE christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, Mme WALLRICH Delphine, M. COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Aureline, M. PAGIES Gailord est un vote par pouvoir de DESSEIN Martine, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie est un vote par pouvoir de LECLERCQ Odile, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas

Contre : 1 voix M. GAILLOT Francis

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 1

Le Secrétaire de séance,
M. Nicolas COFFINIER



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et
le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

M. BELABBES Hiazed



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 059-215905530-20260625-DEL_SUB26_FOOT-DE

SLO